



TRAVAIL A AGENT SEUL

La Direction de l'INFRA a voulu rompre le dialogue !

Ce 26 septembre 2007, lors de la réunion d'un groupe de travail de la CNMHS sur le RSPRF, les représentants de la Direction de l'INFRA nous ont donné une curieuse image du dialogue social mais surtout, nous ont montré leur véritable intention en terme de prévention.

Suite à l'analyse des questionnaires démontrant que sur plus de 85% des établissements les tournées de surveillance étaient réalisées avec annonce ou prise de mesures S9, nous espérons que la Direction de l'INFRA tienne compte de ces résultats et propose enfin un texte supprimant toute possibilité de travail à agent seul.

ET BIEN NON !!!

La Direction de l'INFRA dans sa logique de gains de productivité, s'est entêtée allant même à essayer de pousser de par son comportement, les organisations syndicales à rompre les discussions.

Mais voilà, les organisations syndicales sont restées pour que le dialogue puisse avancer et surtout ne pas laisser mettre en danger la sécurité et la vie des cheminots !

Nous nous trouvons là devant une Direction qui n'a que faire de la sécurité des cheminots !

Trop de camarades ont perdu la vie du fait qu'ils se trouvaient seuls sur la voie.

Devant le refus de la Direction de l'INFRA d'aller vers la suppression de la notion de travail à agent seul, la Fédération CGT demande à l'ensemble des mandatés CHSCT de déposer des droits d'alerte et de retrait en ce qui concerne le travail à agent seul et en particulier la réalisation des tournées de surveillance en faisant référence au rapport Weill-Fassina découlant

d'un audit demandé par la Direction de l'Équipement en 1996, suite à plusieurs accidents mortels.

Concernant les tournées de surveillance, ce rapport dit :

« La mission d'observation implique trois activités incompatibles ».

1. Regarder là où on marche pour éviter de trébucher,
2. Observer l'état des voies et des installations,
3. Surveiller l'arrivée éventuelle d'un train.

La Direction de l'INFRA ne voulant pas se préoccuper de la sécurité des agents.

Nous appelons l'ensemble des cheminots de l'Équipement à prendre toutes les mesures avec la CGT pour refuser systématiquement tout travail à agent seul !

Les cheminots n'ont pas à être responsables de la politique de casse de l'emploi menée par la Direction de l'entreprise !

Il y en a assez que certaines personnes dans cette Direction décident pour les cheminots de leurs conditions de travail et de leur sécurité au quotidien, en n'hésitant pas au nom de la politique d'entreprise à les mettre en danger !

Au regard de la situation que nous qualifions de dangereuse, la délégation CGT a impulsé une démarche unitaire avec l'ensemble des organisations syndicales pour interpeller le Président de la CNMHS sur la réalité de la situation, ainsi que sa gravité mais aussi pour lui signifier que le frein à l'avancement du RSPRF est du côté de la Direction de l'infra.

Ce qui est inadmissible pour la sécurité des cheminots !

Aujourd'hui, il est IMPENSABLE qu'une Direction accepte de laisser travailler un agent seul, soumis au risque de heurt par circulation.

Montreuil, le 05 octobre 2007